



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE MARDI, LE 19 AVRIL 2016 PAR TÉLÉCONFÉRENCE.

PRÉSENCES :

M. Gilbert Brassard	Labelle, La Conception
Mme Céline Beauregard	La Macaza
Mme Déborah Bélanger	Rivière-Rouge
Mme Guylaine Berlinguette	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Gilles Boucher	Sainte-Adèle, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson Estérel
M. Luc Brisebois	Lac Tremblant-Nord, Barkmere, Mont-Tremblant
M. Clément Cardin	Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs
M. Serge Chénier	Val-Morin, Val-David, Sainte-Agathe-des-Monts
M. Georges Décarie	Nominingue
M. Jean-François Delisle	Val-des-Lacs, Lantier, Ivry-sur-le-Lac
M. Jacques Gariépy	Saint-Sauveur, Lac-des-Seize-Îles, Saint-Adolphe d'Howard
M. André Genest, substitute	Morin Heights, Wentworth Nord
M. Jean-Pierre Monette	Amherst, La Minerve
M. Ronald Provost	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré
Mme Danielle St-Laurent	Lac Supérieur, Sainte-Lucie des Laurentides

ABSENCES :

Mme Francine A. Bélisle	Lac Saguay
M. Jean-Louis Ouellette	L'Ascension

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 13h30, le président, M. Gilbert Brassard, souhaite la bienvenue à tous les membres .

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président confirme que la séance est valide.

3. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Présentation de l'ordre du jour
4. Abroger la résolution R.3372.16.03.16
5. Intention des villes et municipalités participantes de la MRC des Laurentides au projet pour le site de compostage à la RIDR
6. Octroi des appels d'offres
- 6.1. Étude de dispersion des odeurs
- 6.2. Démarche d'acceptabilité sociale
7. Avis de motion - Règlement # 38
8. Levée de la séance



No de résolution
ou annotation

R.3391
16.04.19

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par M. Jean-Pierre Monette, il est résolu :

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. ABROGER LA RÉOLUTION R.3372.16.03.16

Sur une proposition de M. André Genest, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

R.3392
16.04.19

D'abroger la résolution R3372.16.03.16 de la séance du 16 mars 2016.

ADOPTÉE à l'unanimité

5. INTENTION DES VILLES ET MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES DE LA MRC DES LAURENTIDES AU PROJET POUR LE SITE DE COMPOSTAGE À LA RIDR

Considérant que la résolution Rés. 2016.03.6764 confirme l'intention des municipalités d'acheminer les matières organiques dans un futur site de compostage à la Régie.

Considérant que la MRC confirme son intention de travailler avec la RIDR à une démarche d'acceptabilité sociale en regard au projet de site de compostage.

Considérant que s'il y a lieu, la MRC souhaite convenir des modalités de réalisation d'une entente à intervenir entre les parties.

Sur une proposition de M. Luc Brisebois, appuyée par M. Gilles Boucher, il est résolu :

R.3392
16.04.19

D'accepter l'intention des municipalités suivantes, ainsi qu'un tonnage estimé, pour la disposition des matières organiques dans un futur site à la Régie.

Municipalités	Tonnage estimé
La Minerve	130.62
Labelle	266.21
La Conception	119.92
Lac Tremblant-Nord	6.19
Mont-Tremblant	734.35
Lac Supérieur	179.17
Saint-Faustin-Lac-Carré	297.22
Val-des-Lacs	84.23
TOTAL	1817.91

ADOPTÉE à l'unanimité

6. OCTROI DES APPELS D'OFFRES

6.1. Étude de dispersion des odeurs



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation 2016-S200 concernant la réalisation d'une étude de dispersion des odeurs, l'ouverture des soumissions a eu lieu, mercredi 13 avril 2016, à 13h31 au bureau de la Régie en présence de:

M. Marc Forget, Mme Rose-Marie Schneeberger et Mme Marlène Perrier de la RIDR;

Après étude de la conformité des soumissions reçues

Sur une proposition de M. Jean-François Delisle, appuyée par M. Clément Cardin, il est résolu :

D'octroyer le contrat à la firme Odotech pour un montant total de 17 326.73\$, toutes taxes incluses.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.2. Démarche d'acceptabilité sociale

Dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation concernant la démarche d'acceptabilité sociale, l'ouverture des soumissions a eu lieu, jeudi 14 avril 2016, à 13h31 au bureau de la Régie en présence de:

M. Marc Forget, Mme Rose-Marie Schneeberger et Mme Marlène Perrier de la RIDR;

Après étude de la conformité des soumissions reçues

Sur une proposition de M. Jacques Gariépy, appuyée par M. Danielle St-Laurent, il est résolu :

D'octroyer le contrat à Mme Colette Schwartz, consultant autonome pour un montant total de 10 094.81\$, toutes taxes incluses.

ADOPTÉE à l'unanimité

7. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT # 38

Madame Déborah Bélanger donne avis de motion de la présentation afin d'adopter le règlement #38, lors d'une prochaine séance.

Une dispense de lecture est donnée, une copie du projet de règlement étant remise, séance tenante, aux membres du conseil de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge qui déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. André Genest propose la levée de la séance à 13h38.

ADOPTÉE à l'unanimité


Gilbert Brassard
Président


Marc Forget
Directeur général et secrétaire-trésorier

R.3393
16.04.19

R.3394
16.04.19

R.3395
16.04.19



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

